



INFOSENS

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022

INTRODUCTION

EDITO p03

PRÉSENTATION D'INFOSENS p06

LA SURDITÉ, C'EST QUOI ? p07

L'ÉQUIPE INFOSENS p09

LES MISSIONS D'INFOSENS

AXE 1 : INFORMATION ET SENSIBILISATION p10

AXE 2 : ACCUEIL ET ORIENTATION p15

AXE 3 : L'ACCÈS AUX SOINS p19

LES FAITS MARQUANTS p24



En France, 7 millions de personnes sont sourdes ou malentendantes. INFOSENS s'est engagé à répondre aux défis de l'inclusion et de l'accessibilité de ces concitoyens dans notre société.

Après une année 2021 consacrée au développement du réseau, l'année 2022 a permis à INFOSENS d'accroître sa visibilité dans le paysage de la surdité.

Les nombreuses interventions dans les salons ou auprès des employeurs publics ou privés ont permis à INFOSENS de développer sa mission d'information et de sensibilisation sur les surdités. INFOSENS s'est également engagé dans de nombreux projets innovants, au service des personnes sourdes ou des professionnels qui les accompagnent au quotidien : cartographie interactive des professionnels accessibles, modules de formation sur le port des appareils auditifs à destination des aidants, etc...

L'équipe INFOSENS remercie les partenaires pour leur soutien et leurs contributions durant cette l'année 2022.

La coopération et la mise en commun des expertises sont les principes d'action qui permettront à INFOSENS d'œuvrer pour une société toujours plus inclusive en 2023.

Bénédicte André, Responsable





L'**INJS** est ravi de voir l'évolution de la structure INFOSENS, un réseau d'appui et d'expertise en surdité destiné à faire évoluer les pratiques de la surdité. Ce réseau s'organise pour répondre aux défis de l'inclusion dans notre société : informer, orienter et mieux accompagner le public sourd, le monde du travail, les établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi que les pouvoirs publics. Il s'agit d'apporter des éclairages sur les surdités, leurs incidences au quotidien ainsi que les adaptations existantes intégrant les avancées technologiques et scientifiques.

INFOSENS entend porter les expertises et mobiliser celles de ses partenaires institutionnels pour sensibiliser, orienter et accompagner les acteurs publics et privés.

L'équipe INFOSENS collabore régulièrement avec les professionnels de l'INJS de Paris, notamment sur de nombreux projets innovants au service des personnes sourdes ou malentendantes, telles que l'infographie de la surdité de la Fonction publique, les enquêtes réalisées auprès des jeunes de l'établissement sur le dispositif d'appel d'urgence n°114, etc.

Denis HENNEQUIN, Secrétaire général



Pour **la FHF** il était évident de s'associer à la dynamique engagée par le réseau d'actions INFOSENS auprès des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. La surdité ou la perte d'audition ont des répercussions majeures sur la vie quotidienne des personnes et doivent faire l'objet tout à la fois de mesures de prévention, d'accompagnement et de soins auprès des usagers concernés mais aussi d'information et de formation auprès des professionnels qui les côtoient. Ce qui fait la force d'un réseau tel qu'INFOSENS c'est sa capacité à apporter une expertise globale et mener des actions de nature très différentes auprès de l'ensemble de ces publics, allant de l'aide individuelle, en passant par des sessions de formations auprès des professionnels jusqu'à des enquêtes nationales.

L'année 2022 a été particulièrement riche en actions réalisées par INFOSENS et en production d'outils simples et accessibles afin d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre d'usagers et de professionnels. La FHF a retenu avec attention les résultats de l'enquête réalisée avec le Géron'd'if sur l'accompagnement de la presbycusie au sein d'EHPAD franciliens, qui amène à s'interroger sur les moyens et outils concrets pour améliorer le suivi des résidents et les pratiques professionnelles. L'objectif pour la FHF est aussi de pouvoir relayer les actions et les initiatives d'INFOSENS auprès de son réseau d'établissements adhérents.

Arnaud ROBINET, Président de la FHF



Depuis 2 ans, le **CNIS - Surdi Info Service** est partenaire d'Infosens.
 Les nombreux échanges et rencontres ont permis d'identifier des perspectives communes.
 Nous travaillons actuellement sur l'information donnée aux parents dans le cadre du dépistage néonatal de la surdité.
 Un partenariat riche que nous souhaitons voir perdurer.

Laurent MATILLAT, Directeur



Le handicap occupe une place centrale dans la politique régionale menée depuis 2016. Il y a un intérêt humain, social et économique à agir en faveur de l'égalité entre les personnes en situation de handicap et les personnes sans handicap.

La Région mène une politique qui vise à agir sur tous les fronts : les transports, la culture, les prises en charges et aussi et surtout les changements de mentalité. L'objectif est que cette thématique puisse être traitée dans l'ensemble des interventions régionales. Il s'agit d'interpeler tous les acteurs du milieu spécialisé mais aussi et surtout les acteurs du milieu dit « ordinaire », avec l'idée que l'intégration des personnes en situation de handicap doit mobiliser l'ensemble de la société.

La thématique du handicap est aussi un « laboratoire d'idées » profitable à tous. Adapter les dispositifs régionaux à des personnes ayant des spécificités conduit à imaginer, à proposer, à expérimenter, à innover. Les solutions bénéficieront au plus grand nombre.

C'est pourquoi il est essentiel de soutenir nos partenaires et d'être attentif aux actions qu'ils déploient.

Depuis le lancement de la plateforme INFOSENS, la Région s'attache à relayer les informations en direction des publics sourds ou malentendants.

Le partenariat de la Région avec INFOSENS s'est notamment illustré dans la mise en œuvre du module QIOZ LSF. A l'occasion de la journée internationale de la langue des signes le 23 septembre 2022 et de la journée mondiale des sourds le 24 septembre 2022, QIOZ, plateforme d'apprentissage de langues gratuite à la disposition de tous les Franciliens, a lancé le 22 septembre un nouveau module Langue des Signes Française, une première en France. Les contenus proposés permettront au public professionnel et plus généralement au grand public francilien entendant de découvrir la culture sourde et malentendante et d'apprendre les bases de la LSF grâce à un apprentissage sur mesure qui permet de coller au plus près à la réalité et s'initier aux principaux signes afin d'entrer dans un dialogue simple.

Pierre Deniziot, Conseiller Régional, Délégué spécial à la Promesse républicaine, au Handicap et à l'Accessibilité

PRÉSENTATION D'INFOSENS

INFOSENS est un centre d'appui et d'expertise en surdité, créé en septembre 2020 à l'initiative de l'INJS en s'appuyant sur des partenaires pour constituer un réseau d'acteurs.

INFOSENS œuvre pour l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes, avec deux objectifs parallèles et complémentaires :

- **Accompagner les personnes sourdes ou malentendantes** tout au long de leur parcours de vie et faciliter leur autonomie.
- **Informier et sensibiliser** les acteurs publics et privés pour favoriser l'accessibilité dans toutes ses dimensions.

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES



La **surdit ** est la perte partielle ou totale de de perception des sons.

ELLE PEUT ˆTRE



Quantitative : perte de perception de certains sons

Qualitative : modification de la perception de certains sons



EN FRANCE



1 Franais sur 4
est touch  par une
forme de trouble auditif



1 b b  sur 1000 nait
sourd



1 Franais sur 2
ne fait jamais
 valuer son audition

C'est le d ficit sensoriel le plus fr quent

La **grande variabilit **
dans l'acquisition
d'une surdit , ainsi
que la **grande**
diversit  de la prise
en charge de celle-ci
conduisent   dire qu'il
existe autant de
surdit s que de
personnes sourdes.

FACTEURS POTENTIELS   L'ORIGINE DE SURDIT S



Exposition   des sons forts



Infections chroniques de l'oreille



Maladies infectieuses

Complications   la naissance

Origines g n tiques

LA SURDITÉ C'EST QUOI ?

Si elles le souhaitent, les personnes malentendantes ou sourdes peuvent avoir des **aides auditives**.

IL EN EXISTE 3 TYPES

**Appareils auditifs dit
« contours d'oreilles »**



Pour les surdités moyennes à sévères

Appareils intra-auriculaires



Pour les surdités légères

Les implants cochléaires



Nécessitent une opération et proposés en cas de surdité sévère ou profonde chez l'enfant, l'adulte ou la personne âgée

Les modes de communications utilisés sont aussi multiples et dépendent des **choix linguistiques familiaux** ou **individuels**, de **l'âge d'apparition** de la surdité et de **sa prise en charge**.

LA PERSONNE PEUT CHOISIR

Le Français oral



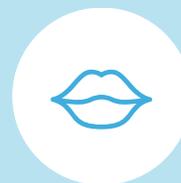
La Langue des Signes Française



La Langue française Parlée Complétée



La lecture labiale



Les personnes sourdes pâtissent d'un **manque d'accessibilité** de certains services. Elles n'ont pas toutes bénéficié de formations adaptées, ce qui entraîne des conséquences dans leur insertion sociale.

C'est dans ce cadre qu'INFOSENS œuvre afin de **faciliter le parcours** des personnes sourdes et malentendantes à travers la mise en place de projets répondant à leurs besoins et problématiques quotidiens.



Bénédicte ANDRE
Responsable d'INFOSENS



Emmanuelle CHANZY
Chargée de mission



Laetitia MAUNOURY
Chargée de mission



Isabelle PELLAN
Agent d'accueil



Inès POULARD
Service Civique

Données RH	Equipe Infosens
ETPT	3.5
Agents ayant la RQTH	3

En 2022, départ de deux agents :

- **Françoise LARROCHE**, chargée de mission
- **Béatrice JACQUELINE**, agent d'accueil.

AXE 1 INFORMATION ET SENSIBILISATION SUR LA DÉFICIENCE AUDITIVE

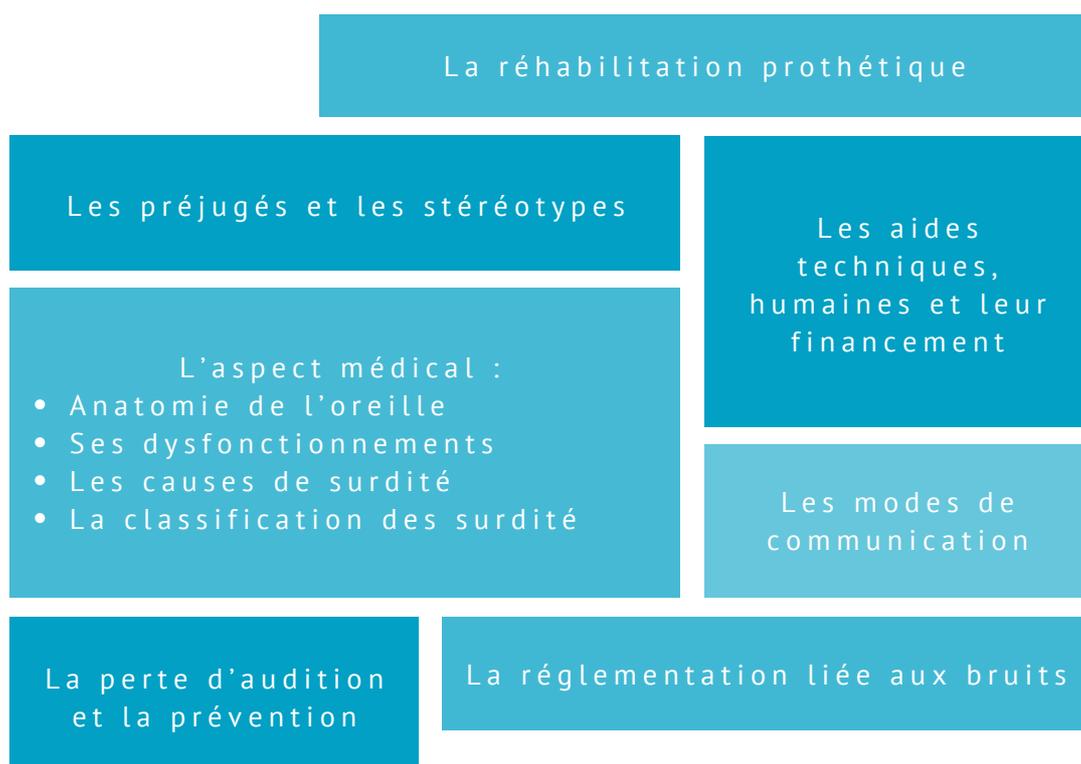


INFOSENS accompagne les employeurs publics et privés afin d'améliorer l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes sourdes et malentendantes en proposant des sensibilisations ou des actions d'information. Des opérations sont également menées auprès des relais handicap des universités et de la Fonction publique, des lieux indispensables d'insertion socio-professionnelle des personnes sourdes et malentendantes.

Cela permet d'encourager l'inclusion des salariés sourds ou malentendants dans la Fonction publique et le secteur privé.

Sensibilisation

Chaque sensibilisation est adaptée aux besoins et aux demandes spécifiques. Elles portent notamment sur :



Ces sensibilisations permettent aux professionnels, aux coll gues et aux managers de comprendre la grande diversit  de profils existants sous le terme de « surdit  » o  les profils des personnes peuvent  tre tr s vari .

Il est possible de r aliser ces sensibilisations sous format de webinaires ou en pr sentiel dans les locaux de l'entreprise, de l'administration ou de l'INJS.

Depuis le lancement d'INFOSENS entre 2020 et 2021, pr s de vingt actions de sensibilisations ont  t  mises en place dont deux webinaires aupr s des r f rents handicap de la Fonction publique et aupr s des r f rents handicap des Universit s en France.

En 2022, plus de **25 actions de sensibilisations** ont été réalisées par l'équipe INFOSENS, soit plus **420 personnes sensibilisées** !



Diverses structures administratives (Conseil départemental du Loiret, Ministère de l'intérieur, etc.)

- Environnement de travail en intérieur / collègue : cuisines professionnelles, agents d'accueil, agents d'entretien
- Explications des troubles auditifs
- Accueil des collègues ou usagers sourds
- Adaptations particulières (dans une équipe, poste de travail, le télétravail, etc.)



Entreprises (Orange, Claranet, organisme professionnel de grandes marques de coiffeurs etc.) :

- Cadre général de la surdité
- Présentation des bonnes pratiques face à un client ou collègue sourd



Ecoles, collèges, lycées, universités (Sciences Po Saint-Germain en Laye, Ecole alsacienne, etc.) :

- Généralités sur la surdité
- Bonnes attitudes à adopter face à un camarade / étudiant sourd ou malentendant

Infographie

INFOSENS a réalisé une affiche à destination de tous les agents qui travaillent dans la Fonction publique afin de les informer sur le parcours professionnel d'un agent sourd et les ressources utiles pour l'accompagner tout au long de sa carrière.

Info
Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

Accueil et parcours d'un agent sourd dans la fonction publique

Quels que soient les modes de recrutements, les types de postes et les parcours, les agents sourds et malentendants ont les mêmes obligations que tous les autres agents de la fonction publique.

Toutefois des dispositions existent pour faciliter leur parcours quelle que soit leur fonction publique de rattachement.

1

L'entrée dans la fonction publique

L'entrée dans la fonction publique peut prendre différentes formes. On distingue ainsi les recrutements :

- Par voie de concours
- Par voie contractuelle

Bonnes pratiques

FUTUR AGENT
Fournir la RQTH dès la candidature et faire une demande d'aménagement d'épreuves.

EMPLOYEUR
S'assurer des adaptations à mettre en place pour le concours ou les entretiens (mode de communication privilégié du candidat, prévoir plus de temps pour l'entretien et la présence d'un interprète en LSF ou d'un codeur en LFPC).

À qui s'adresser ?

- Le service des ressources humaines
- La mission handicap

2

L'intégration dans la fonction publique

Différentes actions peuvent être mises en œuvre pour favoriser l'intégration de l'agent qu'il soit titulaire ou contractuel. Ceci concerne :

- Son poste de travail
- Ses horaires de travail ou le travail à temps partiel

Bonnes pratiques

EMPLOYEUR
Prévenir et sensibiliser l'équipe de travail, réfléchir aux adaptations nécessaires, aménager l'espace de travail...

COLLÈGUES
Participer à la sensibilisation pour adopter de bonnes attitudes de communication, utiliser des supports visuels...

À qui s'adresser ?

- La mission handicap
- Le service de médecine préventive ou de médecine du travail
- Le service des ressources humaines

3

Le maintien dans l'emploi

Le maintien dans l'emploi d'un agent titulaire ou contractuel peut être favorisé par différentes actions :

- Aide au financement de prothèses auditives
- Aménagement du temps de télétravail
- Autorisation d'absences exceptionnelles de droit

Bonnes pratiques

EMPLOYEUR
Organiser une sensibilisation en cas de changement et réserver à l'avance et automatiquement un interprète ou un codeur.

COLLÈGUES
Aider le collègue sourd à être évacué lors des exercices ou alertes incendies.

À qui s'adresser ?

- La mission handicap
- Le service de médecine préventive ou de médecine du travail
- Le service des ressources humaines

4

Le départ de l'agent

Un agent sourd peut bénéficier de plusieurs adaptations dans le cadre du départ de son service ou de son administration :

- Changement de poste
- Départ anticipé à la retraite

À qui s'adresser ?

- Le site info-retraite
- La mission handicap
- Le service des ressources humaines
- Le service social du personnel

QIOZ

INFOSENS a participé au groupe de travail "Langue des signes" du projet QIOZ, plateforme lancée par la région Ile-de-France **pour apprendre la LSF** de façon ludique et interagir avec les personnes sourdes ou malentendantes.

L'objectif de cet outil est de permettre aux professionnels (tourisme, santé, restauration, social...) et au grand public de :

Assimiler les bases de la LSF
dans le milieu professionnel

Mieux connaître l'univers des
personnes sourdes ou malentendantes

Cet outil est disponible depuis le 23 septembre 2022, Journée mondiale des langues des signes, en ligne sur le site Internet <https://qioz.fr/fr> ou via une application téléchargeable sur l'App Store ou sur Google Play.

Ce service est gratuit et destiné à tous les Franciliens à partir de 15 ans.

AVEC QIOZ, APPRENEZ GRATUITEMENT VOS PREMIERS MOTS EN LANGUE DES SIGNES

QIOZ

Également disponible sur qioz.fr

Un service gratuit de la Région Ile-de-France

AXE 2 ACCUEIL ET ORIENTATION



Certaines personnes sourdes et malentendantes rencontrent des difficultés pour contacter une structure administrative, des services ou des professionnels de différents corps de métiers ou prendre rendez-vous auprès d'eux.

Elles sont confrontées à des difficultés de compréhension face à la langue française et elles ont du mal en retour à se faire comprendre. De plus, elles peuvent aussi être en difficulté face à l'accessibilité numérique. INFOSENS œuvre pour éviter la fracture numérique et l'isolement de cette population.

Accueil physique



INFOSENS assure une **permanence d'accueil physique gratuite** à destination des adultes sourds en Ile-de-France. Elle offre une **écoute** et un **accueil personnalisé** pour chaque usager et traite tout type de demande.

L'agent d'accueil a pour objectif de **rendre autonomes** les usagers dans les démarches de la vie quotidienne.

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL

- **Informer** sur les différentes démarches.
- **Orienter** les usagers vers des structures accessibles, les associations adaptées et/ou les professionnels pratiquant la LSF ou le LPC (Langue française Parlée Complétée)
- **Réduire la fracture numérique** car beaucoup d'usagers sont en difficulté pour utiliser les services en ligne en raison d'une maîtrise insuffisante du français écrit ou de l'outil informatique.
- **Réaliser des fiches faciles à lire et à comprendre (FALC)** sur des thématiques importantes pour ce public : MDPH, référent handicap...

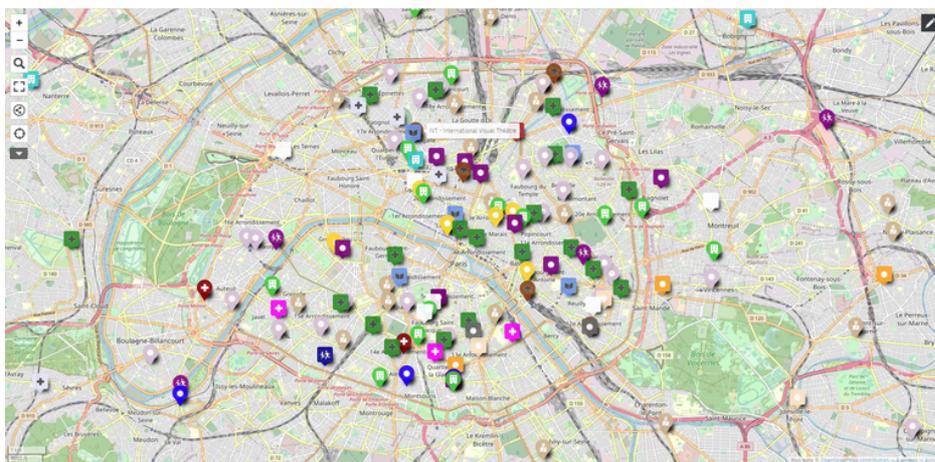
ACTIONS POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL

- La **création d'un mode opératoire adapté** pour l'accueil physique,
- La **refonte de la plaquette d'accueil** à destination du public sourd ou malentendant,
- La **création d'une fiche FALC** pour expliquer le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

Carte interactive INFOSENS

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances oblige les établissements et les structures spécialisées à assurer leur accessibilité. Pourtant, INFOSENS a constaté que les usagers sourds accueillis dans sa permanence **rencontrent des difficultés** dans leur vie quotidienne pour **trouver des professionnels et des services** qui leur soient **accessibles**.

INFOSENS a ainsi recensé plus de de **200 services, associations et professionnels** en Ile de France, principalement dans le domaine de la **santé** et les **services publics** comme les MDPH.



Afin de renforcer la visibilité de l'offre de professionnels et structures accessibles, INFOSENS a développé un projet innovant à l'aide du logiciel Framacarte. Ce projet a permis la création d'une carte interactive recensant un grand nombre de professionnels. Cet outil permet aux différents usagers de repérer des **interlocuteurs accessibles** et **précise les modes de communication pratiqués** (LSF, LPC, transcription écrite) ainsi que **les horaires d'ouverture, les coordonnées et les modalités de rendez-vous**.

INFOSENS en Ile de France, principalement dans le domaine de la santé et les services publics comme les MDPH.

INFOSENS a l'ambition d'**étendre ce recensement à l'ensemble du territoire** et de diversifier les catégories de services et professions accessibles.

INFOSENS a concouru dans le cadre du prix « TELECOMS INNOVATIONS 2022 » dont le projet figurait dans la catégorie « Coup de cœur ». La remise des prix a eu lieu le 22 novembre 2022 en présence de la ministre Madame DARRIEUSSECQ, de la Fédération française des TELECOMS et de Jérémie BOROY, président du CNCPPH.

Numéro d'appel d'urgence n°114

INFOSENS a souhaité accompagner le centre national relai téléphonique 114 afin de renforcer sa communication autour de ce dispositif d'appel d'urgence gratuit et national en mettant en place des enquêtes auprès des jeunes de l'INJS de Paris et ceux des établissements du réseau francilien surdité.

L'analyse de cette enquête avec plus de 50 réponses a permis de mettre en lumière un besoin d'augmenter la visibilité de ce dispositif qui est un formidable outil d'accessibilité.



L'année 2022 a été marquée par le lancement de l'appel d'offre et de la sélection d'un prestataire pour créer un nouveau site internet afin d'augmenter sa visibilité et de proposer des offres aux partenaires et au grand public.

AXE 3 L'ACCÈS AUX SOINS



INFOSENS apporte **une expertise dans l'accès aux soins des personnes sourdes ou malentendantes**, notamment pour l'amélioration de la conduite des protocoles du dépistage néonatal de la surdité ou encore l'amélioration de la prise en charge des personnes presbycusiques.

Le dépistage néonatale

L'année 2022 marque le **10e anniversaire** de l'adoption de l'arrêté du 23 avril 2012 relatif à l'organisation **du dépistage de la surdité permanente néonatale**. INFOSENS a décidé de faire le point sur les 10 ans de pratique du dépistage systématique à 2 jours de vie de l'enfant.

Pour ce faire, INFOSENS a établi **un état des lieux** en interrogeant à la fois les institutions (Ministère de la Santé, ARS, coordination du dépistage), **les professionnels de maternité et les familles**. INFOSENS a étudié les différentes plaquettes d'information données aux familles lors du dépistage ainsi que les protocoles en fonction des régions.

INFOSENS s'est intéressé en particulier au **vécu des parents** dans la période qui s'étend du dépistage néonatal au diagnostic de surdité. Dans cette optique, INFOSENS a mené une **enquête** auprès des familles concernées et a récolté plus de **100 réponses** grâce à l'appui du Centre National d'Information Surdité et de plusieurs associations. L'analyse de cette enquête a permis de mettre en lumière **un manque d'accompagnement des familles** et de soutien psychologique pendant les 3 à 5 mois d'incertitude qui s'écoulent entre le dépistage et le diagnostic.



Fort de ces analyses, INFOSENS mène désormais diverses actions auprès des acteurs du dépistage. Ainsi, INFOSENS a **construit une sensibilisation sur mesure** à destination des auxiliaires de puériculture pratiquant les tests auditifs.

D'autre part, INFOSENS avec l'appui de la FHF et du Réseau de Santé Périnatal Parisien, **prépare des capsules vidéo** pour sensibiliser et former les personnels médicaux de la petite enfance à l'importance et aux procédures du dépistage. Quatre vidéos, en cours de réalisation, vont être diffusées auprès des maternités, des PMI et des pédiatres de ville.

La presbyacousie

Le vieillissement de la population française et l'exposition de plus en plus intense et répandue aux bruits entraînent un **accroissement du nombre des personnes sourdes et malentendantes** en France (dans la population française). Ainsi, pour ne retenir qu'un chiffre, on estime qu'en 2050, **1 personne sur 3 aura des problèmes d'audition** en France.

Dès aujourd'hui, INFOSENS agit pour une meilleure qualité de vie des personnes concernées en partenariat avec le GEROND'IF (Le gérontopôle d'Ile de France) et la FHF.

LA RÉDACTION D'ARTICLES

INFOSENS a rédigé deux articles à paraître afin d'**améliorer l'accompagnement des personnes en perte d'audition** accueillies dans les EHPAD.

En partenariat avec le GEROND'IF, un article a été rédigé à destination du personnel soignant, pour la revue de « l'aide-soignant », afin de **sensibiliser au repérage de la presbyacousie** et de donner des moyens concrets et efficaces pour accompagner les personnes âgées dans le port de leurs prothèses auditives.

Le second a été rédigé pour la **revue de la FHF** à l'intention des dirigeants d'établissement, afin de leur montrer l'enjeu sociétal de la **presbyacousie** et de les sensibiliser à la nécessité de former les personnels soignants.



PARTICIPATION AU PRINTEMPS DES SENIORS

Dans le cadre du Printemps des seniors, le 22 mars 2022 à la mairie du 13^e arrondissement de Paris, INFOSENS a coanimé avec le GEROND'IF une conférence débat sur le thème : « **Prendre soin de ses cinq sens pour rester en lien avec son environnement.** »

PARTICIPATION À LA CAMPAGNE SOLID'ÂGE

Le 18 octobre 2022, INFOSENS a participé au lancement de la campagne Solid'âge portée par le GEROND'IF. Cette campagne sur le «**bien vieillir**» comporte huit guides pour **lutter contre l'âgisme** et pour **conseiller** les personnes âgées afin de les aider à vivre bien et longtemps.

Dans cette campagne, INFOSENS a **corédigé le guide « je surveille mon audition »** à destination du grand public.

Ce colloque a réuni tous les acteurs qui ont œuvré pendant deux ans à la réalisation de la campagne Solid'âge. INFOSENS est fier de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes qui avancent en âge.



RÉALISATION DE VIDÉOS

INFOSENS a réalisé des vidéos dans le but d'aider concrètement toutes les personnes amenées à manipuler des appareils auditifs. Elles ont été vues plus de 1 240 fois.

Ces vidéos présentent **les bonnes pratiques pour la manipulation et l'entretien des prothèses auditives**. Elles rappellent que le bon fonctionnement et la régularité du port des appareils auditifs sont les conditions essentielles pour que la personne sourde ou malentendante en tire un réel bénéfice.

Ces vidéos sont diffusées auprès des personnes sourdes, des personnels soignants et accompagnants et des proches aidants.

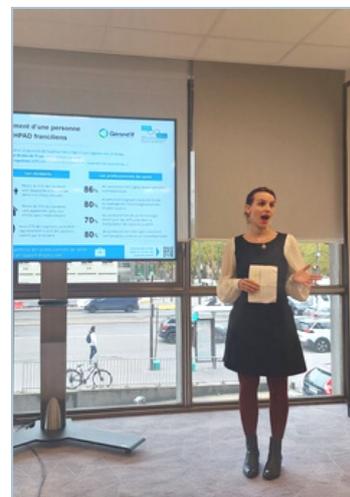
INFOSENS remercie Hubert Gautier, audioprothésiste et Marie-Hélène BERGER, codeuse qui ont accepté d'être filmés.



PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE AU CONGRÈS JASGFF 2022

INFOSENS était présent aux **Journées Annuelles de la Société Française de Gériatrie et de Gériologie 2022** pour présenter, aux médecins spécialisés en gériatrie, les résultats de l'enquête réalisée avec le GEROND'IF sur l'évaluation des connaissances et des pratiques des professionnels de santé concernant la presbycousie.

Cette enquête a permis un éclairage sur le **rôle fondamental des professionnels soignants des EHPAD** et sur le réel **besoin d'une formation** sur la prise en charge de la presbycousie des résidents.



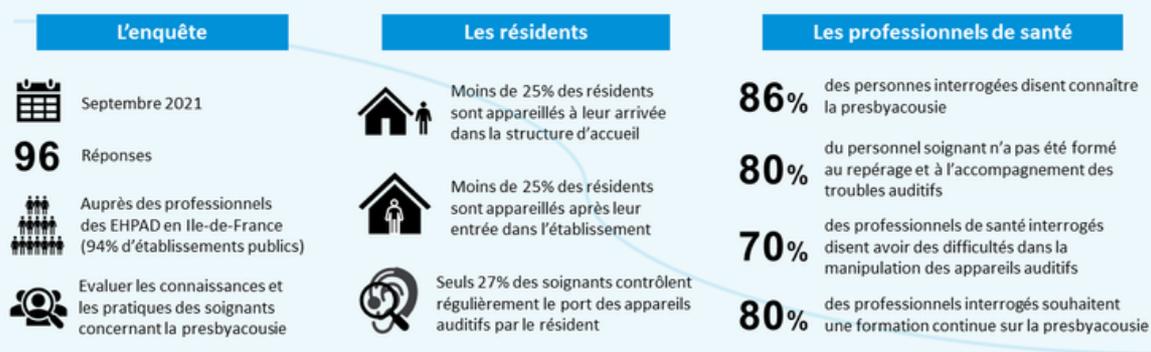
Evaluation de l'accompagnement d'une personne presbycousique dans les EHPAD franciliens



La **presbycousie** est un phénomène naturel de détérioration progressive de l'audition liée à l'âge et qui s'aggrave avec le temps.

En France, on estime que plus de **la moitié des personnes de plus de 75 ans** sont presbycousiques.

Le manque de suivi auditif a un **impact sur les capacités cognitives** (difficultés à suivre la conversation, isolement de la personne...).



Renforcer la montée en compétence des professionnels de santé par la formation et l'apport d'outils-clés



Visionnez de courtes vidéos sur le port des appareils auditifs



LES FAITS MARQUANTS



FEVRIER 2022

Journée d'inspiration et de co-design avec la Fondation pour l'audition, pour une meilleure accessibilité des personnes sourdes ou malentendantes à la culture



MARS 2022

Participation au printemps des seniors à la Mairie du 13ème arrondissement de Paris



MAI 2022

Lancement des vidéos sur le port des appareils auditifs
Intervention au salon SantExpo 2022 pour sensibiliser les professionnels de santé à la surdité (FHF)



JUIN 2022

Inclusiv'Day



SEPTEMBRE 2022

Salon PREVENTICA à Lyon : S'informer sur les dernières actualités en matière de prévention des troubles de l'audition
Lancement de QIOZ LSF avec la région Ile-de-France



OCTOBRE 2022

Lancement de la campagne Solid'âge



NOVEMBRE 2022

JASFGG 2022
Forum MDPH 94
Colloque ACFOS
Prix télécom innovation 2022



DÉCEMBRE 2022

Philharmonie
FIPHP
Colloque accessibilité numérique

NOUS CONTACTER

06 46 42 50 52

Skype : Infosens

infosens@injs-paris.fr



Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes